

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7291128101**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7291128101>

Cette annonce a été mise en ligne le **12 mai 2022** sur **Actu.fr - Pontivy Journal**  
Pour le département : **56 - MORBIHAN**

### **AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 décembre 2010,

Madame Bernadette Joséphine LE GUEVEL, en son vivant Religieuse, demeurant à SAINT-ANNE-D'AURAY (56400) 7 rue de Ker Anna.

Née à SERENT (56460), le 28 mars 1927.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-ANNE-D'AURAY (56400) (FRANCE), le 7 août 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître RICHARD Catherine, Notaire associé membre de la société à responsabilité limitée dénommée « ENOTOS », titulaire d'un Office Notarial à PLÉRIN, 3 Rue des Mimosas, le 20 mai 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Catherine RICHARD, notaire à PLERIN, référence CRPCEN : 22004, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de LORIENT de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la

procédure d'envoi en possession.  
Pour avis.  
Le notaire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

